



APPEL À EXPOSITIONS

2 0 2 6 - 2 0 2 7

CONTEXTE GÉNÉRAL

Solidarité, partage et valorisation de chacun·e sont au cœur du projet associatif de la MJC Sans Souci. Quoi de mieux qu'une exposition au sein même de ce lieu de vie pour partager une passion, véhiculer un message ou soutenir une cause ?

Nous sommes ouverts à de nouveaux projets pour la saison 2026-2027 et impatients de découvrir vos talents !



CONDITIONS GÉNÉRALES

A. Dates

Les expositions sont accueillies pour une durée minimale de 2 semaines.

Un vernissage ou un finissage avec petite collation peut être organisé (pris en charge par la MJC Sans Souci).

Les périodes d'exposition concernées par cet appel sont :

-Octobre 2026 : exposition d'un mois en raison des vacances scolaires de la Toussaint

-Novembre 2026 / décembre 2026 : entre le 2 et le 16 novembre

-Janvier 2027

-Mars 2026 : pour un projet en lien avec la journée internationale des droits des femmes du 8 mars, durée possible d'un mois ;

-Avril 2026 : exposition d'un mois en raison des vacances scolaires du samedi 10 avril au lundi 26 avril ;

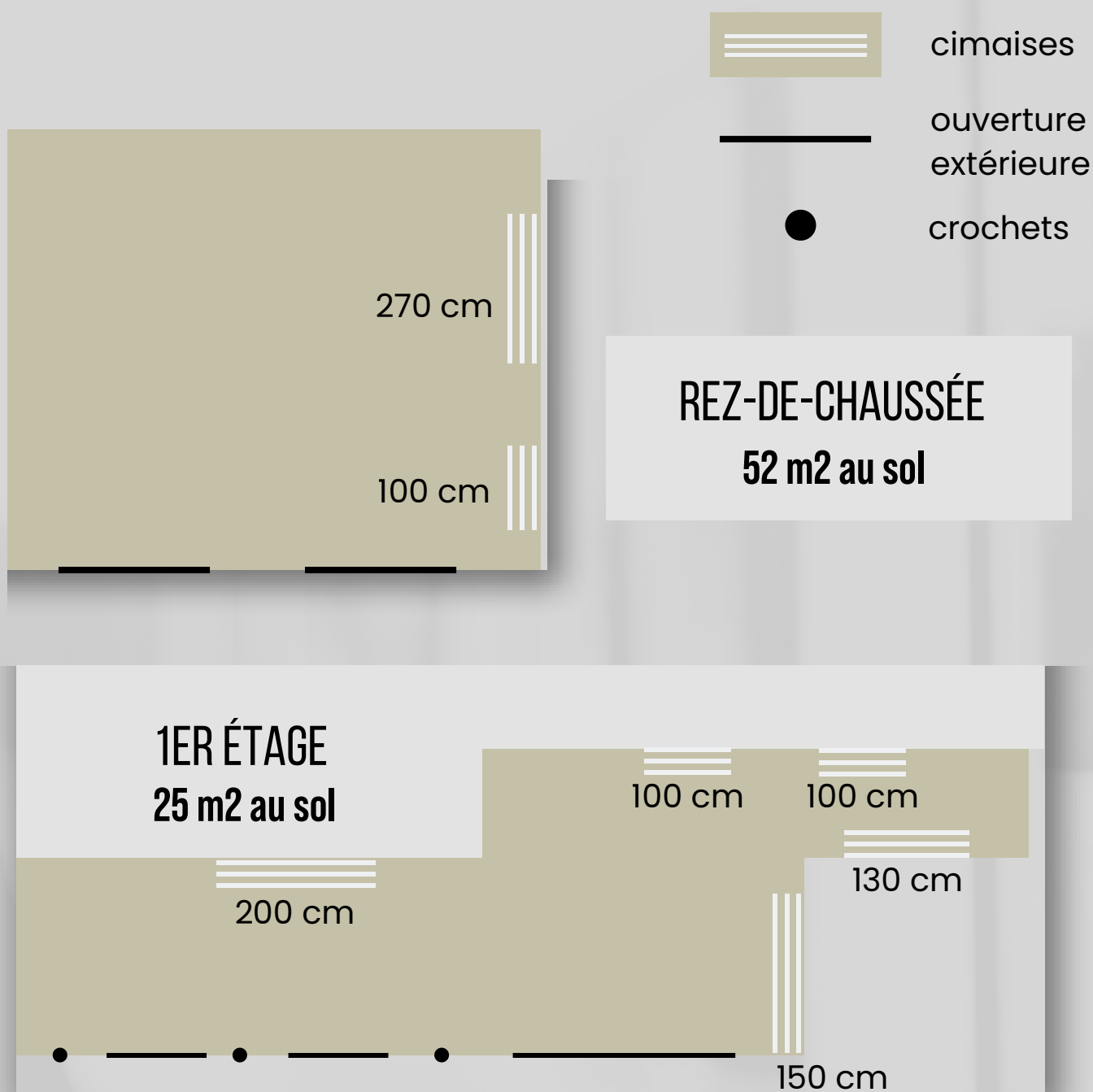
-Mai 2026

B. Techniques

Espaces d'expositions et dispositifs d'accrochage

La MJC Sans Souci dispose de 2 niveaux d'espace d'exposition, un accueil en rez-de-chaussée de 52m² et d'un hall en étage de 25m².

Les systèmes d'accroche sont rép

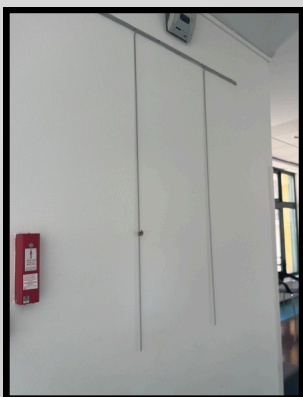


Les systèmes d'accroche sont répartis comme suit :

- L'accueil, en rez-de-chaussée équipé de 5 cimaises ;



- L'escalier, équipé de 2 crochets muraux
- Le couloir, en rez-de-chaussée, équipé d'un crochet mural
- Le hall du 1^{er} étage, équipé de 5 cimaises et 3 crochets muraux



Nous disposons de crochets amovibles, répartissables sur les tringles accrochées aux cimaises. Deux tailles de tringles sont disponibles (courte et longue) en fonction des dimensions des œuvres et de leur nombre sur un seul dispositif. Le nombre d'œuvres pouvant être exposées dépend du format, et inversement. Une visite de repérage est à prévoir avant le montage.

Montage-démontage

L'installation et la désinstallation de l'exposition sont à la charge de.s artiste.s. Selon les besoins, un appui d'une personne de l'équipe de la MJC pourra être envisagé.

Les montages et démontages ont lieu exclusivement le lundi.

C. Conditions financières

Les conditions financières seront évaluées en fonction des projets. La MJC Sans Souci n'est pas en mesure d'accueillir des œuvres originales nécessitant une assurance spécifique.

D. Communication

La communication (affiches, contenus site web, contenus réseaux sociaux) diffusée sur les canaux de la MJC Sans Souci sont réalisés en interne. Une fois votre projet sélectionné, il vous sera demandé les éléments suivants, au plus tard 2 mois avant la date de montage :

- Un texte de présentation de l'exposition ;
- Un texte de présentation de.s artiste.s ;
- Des visuels dans les formats suivants :
- Optionnel : liens vers tout site, comptes réseaux sociaux de l'artistes et/ou de l'exposition si applicable.

CANDIDATURE

Merci de transmettre les éléments suivants :

- Période souhaitée ;
- Présentation de l'exposition ;
- Présentation du ou des artiste.s ;
- Besoins techniques (supports, dimensions, durée du montage, divers etc.) ;
- Visuels et/ou supports de communication déjà existant ;
- Tout élément complémentaire que vous souhaitez nous partager.

Pour toute demande de renseignement et envoi de votre projet, merci de contacter Rebecca Chambarlhac Gerbi, coordinatrice activités, cultures et vie associative à l'adresse activités-cultures@mjcsanssouci.fr.